



Féchain'Infos

Bulletin d'Informations Municipales de Féchain

Décembre 2021

Chères Féchinoises, Chers Féchinois

Je suis particulièrement heureux de vous retrouver et de communiquer enfin avec vous par le biais de notre bulletin municipal, qui, j'en suis intimement persuadé, a dû beaucoup vous manquer depuis que la pandémie a ralenti, voire gelé, l'action municipale et associative.

Aujourd'hui, à l'approche de Noël, je reviens vers vous avec la hotte remplie de bonnes nouvelles.

La première, c'est que la viabilisation du lotissement tant attendu va pouvoir démarrer dans la mesure où le dossier « Loi sur l'eau », dernière pièce manquante, a enfin été signé après avoir été déposé à la DDTM de Lille en mars2020 !

C'est ce qu'on appelle de la lenteur administrative.

La seconde, c'est que le débat médiatique autour du Polissoir, a porté ses fruits puisque, après une réunion en Préfecture de Lille, en présence du préfet des Hauts de France et des représentantes des Architectes des Bâtiments de France, il a été décidé unanimement que les souhaits émis par la municipalité devaient être pris en compte (retrait du futur restaurant scolaire par rapport au front à rue et aménagement d'un dépose minute pour les écoliers).

D'autre part, lors de cette entrevue, j'ai vivement émis le désir de pouvoir démolir au plus vite les anciens bâtiments situés au droit de l'école, ceci pour des raisons de sécurité évidentes (les ABF souhaitaient que le permis de démolir soit déposé en même temps que le permis de construire de la cantine).

Ainsi, une seconde réunion est prévue à Lille, en décembre, dans les locaux des ABF, afin d'officialiser ces souhaits, en présence de la représentante des Bâtiments de France et du cabinet d'étude mandaté par la mairie.

Autre bonne nouvelle : le béguinage va s'agrandir de 19 logements supplémentaires.

Ajoutons à tout ceci une maison médicale qui va pouvoir héberger 4 médecins et enfin, notre espace culturel dont les travaux devraient démarrer début 2022.

*J'en profite pour remercier vivement mes 15 collègues du groupe majorité, qui, lors du Conseil Municipal du 23 novembre, ont voté POUR ce bel investissement qui profitera aux utilisateurs de la bibliothèque **et à nos écoliers** (les trois élus de l'opposition ont voté CONTRE).*

2022 sera donc un grand millésime pour notre collectivité.

Un nouvel élan, un second souffle qui renforcera l'attractivité de notre commune.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et surtout portez-vous bien.

Votre maire
Alain WALLART



Les vestiaires du stade Samuel Flamenbaum saccagés



Les faits se sont produits dans la nuit du 15 avril 2021.

Un véritable déferlement de violence gratuite dont a fait l'objet ce bâtiment utilisé par le club de football.

Menuiseries détruites, plafond transpercé, tentative d'incendie, armoires vidées et renversées, défibrillateur retrouvé inutilisable sur la pelouse, extincteur vidé, robinets des lavabos et douches ouverts à fond etc, etc...

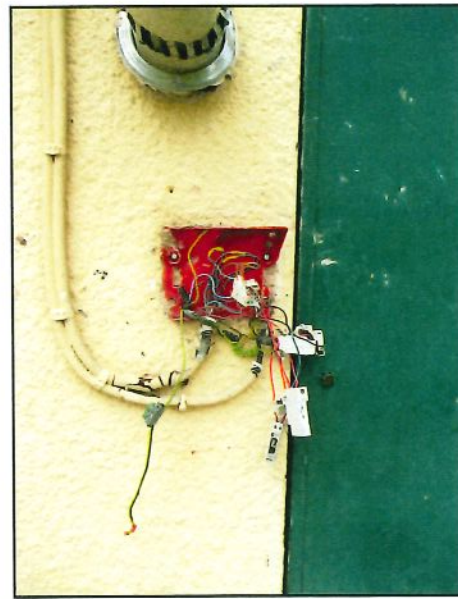
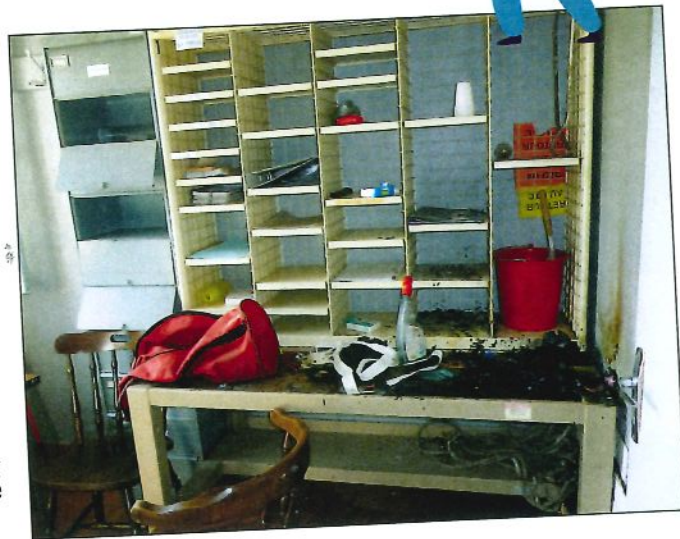
15 000 euros de dégâts, du sol au plafond.

Un carnage dû en partie à une surconsommation d'alcool, les éléments retrouvés sur place le prouvent.

L'enquête de la gendarmerie d'Arleux a permis d'identifier rapidement les coupables, la plupart mineurs au moment des faits (collégiens).

La Commune a évidemment déposé plainte et s'est constituée partie civile.

Les jugements sont en cours.



Travaux et investissements

CLÔTURE DU STADE FLAMENBAUM :

Les employés communaux ont terminé de clôturer l'enceinte du stade avec des grilles rigides et plaques béton.

(Coût : 4.859.40 € - Matériel acheté en 2015)



SALLE DES FÊTES HENRI RAOUT :

Une alarme incendie a été installée conforme à la réglementation dans les bâtiments suivants : salle des fêtes, salle des sports et vestiaires du terrain du bas. Dans la mesure où ces trois bâtiments se touchent, ils constituent une seule unité au regard de la législation relative à la défense incendie et doivent ainsi être équipés d'une alarme.

Coût de l'opération :	48.584 €
Subvention du département :	19.395 €
Reste à charge pour la commune :	29.189 €

Dans le même temps, et dans le cadre de notre contrat (P1/P2/P3) avec la Société Dalkia, le chauffage de la salle des fêtes a été modernisé.

D'une part, la chaudière était très énergivore, tombait souvent en panne et, d'autre part, les occupants avaient la désagréable sensation d'avoir constamment froid, cette sensation étant liée au mode de chauffage inadéquat.

Ainsi, une chaudière à condensation a été installée, plus économique, avec de nombreux radiateurs répartis dans la salle, à la grande satisfaction des utilisateurs.

Coût de l'opération :	40.276.37 €
Contrat Budget P3 :	-14.849.45 €
Reste à charge pour la commune :	25.426.92 €



REPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE À LA SALLE DES FÊTES :

Toujours dans le but de faire des économies d'énergie, les employés communaux ont, cet été, remplacé les néons (40x4=160 néons) par 40 ensembles LED.

Coût : 2.125,20 €

REPLACEMENT DU MOBILIER DE LA CANTINE DE L'ÉCOLE MATERNELLE ET INSTALLATION D'UNE SALLE INFORMATIQUE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Cette année l'école maternelle a été dotée d'un nouveau mobilier de cantine.

Quant à l'école élémentaire, le site informatique a été modernisé avec la mise en réseau de 9 nouveaux portables, de 12 ordinateurs de bureau intégrés dans un mobilier adapté. Ces différents postes sont gérés par un serveur Kwartz 8. Chaque classe est dotée d'une prise « réseau Ethernet », ainsi que le bureau de la direction d'école, chaque câble réseau rejoignant la salle informatique afin de gérer l'ensemble du matériel informatique de l'école.

Le personnel enseignant a suivi une formation à la prise en main de ce nouveau site qui a coûté 8 200 € dont 50% est subventionné par l'Académie.

Un second plan d'informatisation réseau pour l'école maternelle est prévu.

REPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE À L'ÉCOLE PRIMAIRE PAR DES ENSEMBLES LED :

Coût : 2.347.20 €

Des économies d'énergie que nous pourrions quantifier dans les mois prochains.



Travaux rue Pierre Bochu

(gestion des eaux pluviales)



Travaux entièrement financés par Douais Agglo.



Ces travaux, qui donnent satisfaction, ont été réalisés par Douais Agglo afin de séparer les eaux pluviales des eaux usées par infiltration dans les puits de perte créés à cet effet.

Ces puits d'infiltration éviteront, dans la mesure du possible, les inondations dues aux eaux qui descendent du haut du village.



Eclairage

du stade Samuel Flamenbaum



Le Conseil Municipal a décidé d'équiper le Stade Samuel FLAMENBAUM d'un éclairage à LED permettant aux sportifs (Footballeurs et à ceux pratiquant l'athlétisme) la pratique de leur activité même en hiver et dans de bonnes conditions.

Pour cela, quatre pylônes de 18 mètres de haut ont été installés avec trois phares LED, sur chacun des pylônes permettant d'avoir une moyenne de 150 lux répartis sur l'ensemble du terrain.

Ce haut niveau d'éclairage nous est imposé pour pouvoir bénéficier de la subvention de la Fédération Française de Football.

Coût de l'opération :	101.988 € TTC
Fonds de concours Douais Agglo :	40.000 €
Subvention Fédération (FFF) :	15.000 €
FCTVA (récupéré en 2022) :	16.730 €
Autofinancement communal :	30.258 €



INFOS PRATIQUES

Inscriptions :

Les personnes nouvellement arrivées à FECHAIN sont priées de passer au secrétariat de la mairie, munies de leur livret de famille, pour leur inscription sur les fichiers **population** et **électoraux**.

Se munir également d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, Gaz...)

Les personnes quittant FECHAIN sont quant à elles, tenues de signaler leur départ et se faire inscrire à la mairie du lieu d'emménagement.

Une « Centenaire » à la Rose des Vents



Le 14 juin dernier, le personnel de la Maison de retraite de la Rose des Vents, la famille de Mme Lourdaux ainsi que des membres du conseil municipal ont rendu visite à Blanche Lourdaux pour ses 100 ans.

Une petite réception en son honneur a été donnée avec un rappel de son passé féchinois par sa « belle fille » Marie Ange.

Malheureusement depuis cette date, notre centenaire nous a quittés .



70 ans de mariage : ça se fête...



M. et M^{me} André et Marie-Thérèse BASSEUR ont célébré leurs noces de platine (70 ans de mariage) à la Rose des Vents.

C'est entouré de leurs 4 enfants, des résidents, et de l'ensemble du personnel de la «Rose des Vents» que M. et M^{me} BASSEUR ont renouvelé leurs vœux de mariage devant Monsieur le Maire Alain WALLART.

Toutes nos félicitations !



Bulletin Municipal



Notre bulletin municipal est ouvert à **toutes les associations féchinoises**.
N'hésitez pas à fournir vos articles (sous format Word) et photos numériques (sous format JPEG) au fur et à mesure des événements à :

Jacques-Philippe BERNARD, Adjoint à la Communication

Adresse mail : jabernard.fechinfos@orange.fr

Toutefois, après lecture des articles et le visionnage des photos, la Commission Communication se réserve la possibilité de donner une suite favorable ou pas.

Aucune relance ne sera faite afin de quémander des articles ou photos...



Un problème avec vos poubelles

Un problème avec le couvercle ou avec les roulettes de votre poubelle ordures ménagères ou tri sélectif.

Appelez le 0800 802 157

Le numéro d'appel étant un numéro vert, l'appel est gratuit

Prochain ramassage des encombrants : 20 janvier 2021

ATTENTION !! Il est INTERDIT de brûler à l'air libre les ordures ménagères, pneumatiques, huiles de vidange, déchets verts provenant de la tonte des pelouses ou de la taille des haies arbustives ou tous autres déchets sur l'ensemble de la Commune (Arrêté municipal n° 31/2012 du 19 mars 2012).

Douaisis :

près de mille personnes ont déjà sollicité les services du camion bleu France services



Mercredi 5 Mai 2021, Dominique Libault, directeur général de l'école supérieure de la Sécurité sociale, a rendu visite aux élus et aux usagers de l'administration qui avaient rendez-vous dans le Camion bleu France services stationné à Féchain.



« Je suis venue pour créer des comptes auprès de ma complémentaire santé et de ma retraite de réversion », indique Danièle, une Féchinoise qui profite de la présence du Camion bleu France services pour s'initier aux formalités en ligne. Elle ne s'attendait pas à voir débarquer Dominique Libault, accompagné d'Isabelle Ivanoff, responsable de la direction territoriale du Douaisis et de Geneviève Mannarino, vice-présidente du Département chargée de l'autonomie.

Mercredi 5 Mai 2021, Dominique Libault, directeur général de l'école supérieure de la Sécurité sociale, a rendu visite aux élus et aux usagers de l'administration qui avaient rendez-vous dans le Camion bleu France services stationné à Féchain.

Relais autonomie évolue !

Relais autonomie évolue !



Le CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination, est un service gratuit d'information, de conseil, d'orientation et d'accompagnement destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus, aux personnes en situation de handicap, et à leur entourage.

Nous pouvons vous accompagner pour la mise en place de services à domicile, de portage de repas, de téléalarme, d'aide pour vous conduire à vos rendez-vous, pour aménager votre logement, etc.

Le CLIC se mobilise aussi pour organiser tout au long de l'année des actions de préventions et d'informations thématiques.

Nous vous accueillons dans notre permanence qui se situe à :

A la mairie d'ARLEUX - Place Charles de Gaulle, 59151 ARLEUX - Le 2^{ème} samedi de chaque mois de 8h30 à 11h30

Vous pouvez prendre rendez-vous sur internet sur www.clic-douaisis.fr ou par téléphone.

CLIC du Douaisis - Relais autonomie - 49, rue de la Fabrique - 59176 MASNY

03.27.92.87.45 - clic.valdesensee@orange.fr





Le Transfert des Restos du Cœur

La Maison N°12 rue Louis Chantreau étant libre, la Municipalité a proposé aux Restos du Cœur de s'y installer. Leur logement actuel faisant partie des maisons à démolir pour le futur projet de restaurant scolaire.



Le jeudi 15 juillet dernier, l'équipe du centre socioculturel intercommunal du SIRA était présente toute l'après-midi sur la place de la mairie de Féchain afin de proposer diverses animations à destination de toute la famille : jeux de société, jeux anciens, initiation à la robotique, activités manuelles, sensibilisation au numérique...

Le spectacle de rue déambulatoire « Marcel la manivelle » a également fait résonner les notes de l'orgue de barbarie pour le plus grand plaisir des petits comme des grands !

80 personnes environ, dont quelques enfants du centre de loisirs ont pu bénéficier de ces activités sous une belle météo. Cette action était mise en place dans le cadre des « Journées de l'Itinérance » proposées chaque année par le centre socioculturel.

Pour rappel :

Le centre socioculturel intercommunal « L'Ostrevent et la Sensée » porté par le SIRA (Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux) intervient sur les 15 communes adhérentes et propose tout au long de l'année des actions pour toute la famille, des jeunes enfants jusqu'aux seniors.

Pour découvrir l'ensemble de nos actions consultez vite notre site internet : www.sira59.fr

ou notre compte Facebook : Centre socioculturel L'Ostrevent & la Sensée

ou téléchargez notre nouvelle application : App sira59

Les Activités du Centre Socioculturel



Le Centre Socioculturel a organisé une après-midi festive sur le thème d'Halloween le jeudi 28 Octobre 2021 à la Salle Cavo à Féchain.

Mise en scène, déguisements, énigmes à résoudre, de quoi plonger la cinquantaine d'enfants de l'ACM qui ont été accueillis sur le créneau de 15h dans une intrigue « abracadabrantique ». Au travers de petits stands, les enfants ont découvert qui avait tué le comte du « Manoir de Féchainzberg ». Pour clôturer cette belle après-midi, les enfants se sont réunis autour d'un goûter.

En fin de journée, c'est environ 50 personnes (enfants, parents, grands-parents) qui ont de nouveau été accueillis dès 17h et qui ont été amenés à découvrir la suite de l'histoire « Pourquoi le comte a été tué ? »

Après l'élection du costume le plus effrayant, une dégustation de soupe au potiron confectionnée par le groupe « Jardin » du Centre Socioculturel a été proposée.



Le Bilan de l'Action Jardin

Dans le cadre de son projet social, le centre socioculturel intercommunal « L'Ostrevent & la Sensée », porte une action d'insertion en faveur des personnes bénéficiaires du RSA cofinancée par le Département du Nord sur l'axe « Insertion sociale et professionnelle » et par l'Agence Régionale de Santé sur l'axe « santé ».

Cette action a pour visée essentielle de remobiliser la personne sur un projet d'insertion professionnelle et de promouvoir la santé auprès de ce public.

Cette action est coordonnée par Christelle BOULET référente famille et se déroule sur la commune de Féchain. Elle permet d'accueillir 12 personnes chaque jeudi d'avril à octobre autour de la culture du potager.

Différents thèmes sont abordés tout au long de cette action (culture du potager, alimentation, dépistage infirmier, Rdv diététique, gestes et postures, Curriculum vitae...)

Bilan :

- Développement du covoiturage
- Développement de lien social et d'amitiés
- Don d'ordinateur au groupe
- Participation en bénévole pour la réalisation d'une soupe lors d'une manifestation du Centre Socioculturel
- 1 accompagnement parentalité par la mise en place d'une MIJE avec le Département
- 2 entrées en Chantier d'insertion
- 1 entrée sur l'action APSR (inscription au permis de conduire)
- 2 entrées sur l'action Dynamique vers l'emploi à l'AFPA de Cantin
- 3 bénéficiaires de l'action ont eu des entretiens de recrutement
- 4 bénéficiaires sont positionnés sur des chantiers d'insertion
- 1 départ en retraite
- 1 abandon car pas de pass sanitaire



Allons au jardin

pour manger sain

Le centre socioculturel a répondu à un appel à projet, porté par Douaisis Agglo "alimcad"

Depuis la création du centre socioculturel et grâce à différentes actions menées auprès des habitants, de nombreuses problématiques ont pu être repérées et répertoriées par les professionnels de terrains et nos nombreux partenaires locaux.

Hormis les freins liés au problème de mobilité, qui est un phénomène récurrent sur notre territoire, une autre zone d'ombre vient noircir le tableau.

Sur le territoire de l'Arleusis, on regroupe un bon nombre de personnes faisant état de nombreuses problématiques santé d'ordres divers et variés auxquelles viennent parfois s'ajouter des difficultés financières, familiales, de la précarité...

Toutefois, le 1er budget qui va impacter les comportements de chacun au quotidien est celui de l'alimentation.

L'idée est de sensibiliser les adhérents sur le fait que l'alimentation est un facteur primordial pour se maintenir en bonne santé autour d'ateliers d'expression, de sensibilisation et de pratique :

- ateliers de cuisine diététique : réalisation de recettes à base de légumes frais
- expression des participants sur leurs habitudes et comportements alimentaires

« Qu'est-ce que manger équilibré ? »

« Comment mieux consommer lorsque l'on a un petit budget ? »

« Comment apprendre à décrypter les étiquettes alimentaires ? »

« Apprendre à repérer les économies possibles par le rapport prix au KG/quantité »

- Découverte des structures alimentaires à visée sociale (Secours Populaire, épicerie solidaire, Restos du cœur...)
- Identifier et consommer les légumes de saison
- Consommer local par la découverte des producteurs de notre territoire
- Sensibilisation sur les perturbateurs endocriniens
- Sensibilisation au gaspillage alimentaire / réduction des déchets : visite d'un centre de tri
- Randonnée gourmande à la découverte des producteurs locaux
- Découverte des exploitations (cueillettes, drive fermier...)
- Culture d'un potager collectif sur un terrain mis gracieusement à disposition par la commune de Féchain et ainsi qui permette à chacun des participants de reproduire chez eux un mode de culture adapté à leur environnement et surtout de consommer mieux (légumes bio), découverte de nouveaux modes de culture (permaculture)
- Création de jardinières potagères individuelles
- Sensibilisation au compostage
- Ateliers collectifs sur la transformation des aliments (yaourts, compotes, jus de fruits, soupes, confitures, stérilisation de bocaux...) sur l'année 2021, 10 personnes, habitant le territoire de l'Arleusis, étaient positionnées sur l'action, 2 ateliers par semaines ont eu lieu.

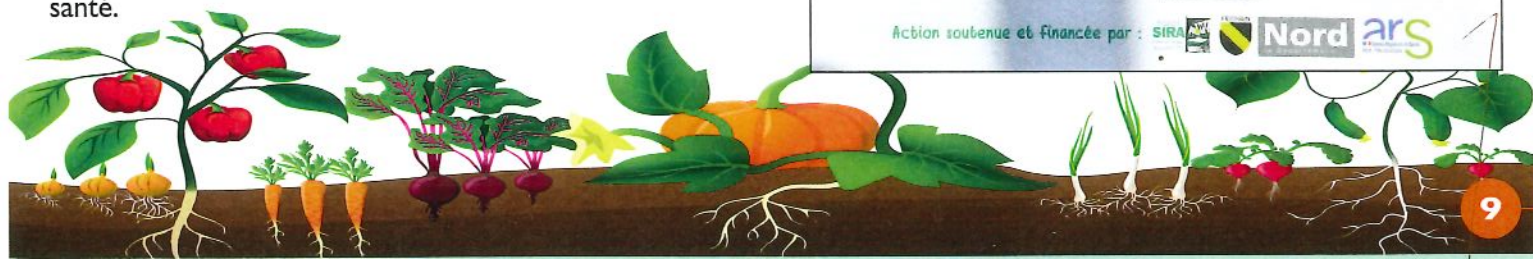
Les différents ateliers ont permis de sensibiliser, de modifier les comportements alimentaires de chacun et d'accompagner des changements par une alimentation équilibrée en passant par différentes étapes dans l'optique de préserver son capital santé.



Action « Jardin Bien-Être »

Atelier d'insertion/santé
par la culture d'un jardin potager

Action soutenue et financée par : SIRA Nord ars



Fête de la Musique

L'Harmonie Fressain-Féchain, sollicitée par la municipalité féchinoise a pu réaliser un concert à la salle des sports Marcel Blequy à l'occasion de la fête de la musique.

Motivés par la reprise des activités musicales et par un public très participatif nos musiciens ont pris un énorme plaisir à interpréter l'ensemble de leur répertoire très variés et n'ont pas été avare de doubler certains morceaux largement applaudis.

Un superbe article de presse à la suite de ce concert est paru dans « La Voix du Nord » et a relaté la superbe ambiance ressentie lors de cette prestation.

En fin de concert, après un petit discours de M. Sylvain Charlet, 1er Adjoint, la municipalité avait prévu une petite collation très appréciée par nos musiciens.

Nous remercions vivement l'ensemble des personnes présentes, du public de qualité aux membres dévoués du conseil municipal.

On vous donne rendez-vous lors du Téléthon 2021 si toutefois il nous est permis de nous produire.

A bientôt.

Les musiciens et leur Président Didier DELILLE



Harmonie



Chers(es) amis(es) Féchinoises et Féchinois.

L'harmonie Fressain-Féchain, comme bon nombre d'associations a su traverser cette période difficile de pandémie, mais a malheureusement perdu quelques éléments qui lui sont chers. En effet, deux années de plus pour nos « anciens » ou encore d'autres occupations pour d'autres, ont entamé notre effectif.

Rassurez-vous, la reprise est là et nous continuerons à nous mobiliser dès que cela sera nécessaire pour nos villages. L'école de musique, qui est notre source de vitalité, a continué son activité et plus que jamais nous apprécions l'arrivée de nouveaux élèves.

Notre mission, à la fois culturelle et artistique, ne trouve de sens que par la transmission de notre passion aux nouvelles

générations. Soyez donc, toutes et tous, les bienvenus. La gratuité de nos apprentissages et la mise à disposition d'instruments gratuitement sont un atout majeur pour chacun.

Les membres de notre association passent régulièrement vous solliciter (sauf l'an dernier), et cette année, ils auront pu vous proposer un calendrier. Merci pour votre soutien financier nécessaire au renouvellement de nos tenues (qui datent de 1985) et à l'entretien de nos instruments.

Enfin, Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous, portez-vous bien, et au plaisir de vous retrouver,

L'ensemble des membres de l'harmonie, leurs directeurs et leur président.

Didier Delille

Horaires d'ouverture de la mairie :

Les bureaux de la mairie sont ouverts au public le Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Fermée le mercredi toute la journée

La mairie sera fermée les vendredis 24 décembre et 31 décembre 2021.

Association

Fech'train et son expo

Atelier des Passionnés de Modélisme

LES 30 ET 31 OCTOBRE, UN GRAND WEEK-END POUR LES TOUS PETITS

Cette année, l'association de modélisme Féchinoise a organisé son exposition annuelle consacrée au modélisme ferroviaire, l'occasion pour les Féchinois de découvrir le monde du maquettisme et de la miniature sur rail.

Près de 370 personnes ont répondu à l'invitation, de quoi donner le sourire aux bénévoles de l'association qui occupent le local du 6 Rue François Bacquet depuis octobre 2019 et qui fêtaient, en ce week-end de Toussaint, leur 10ème anniversaire.

L'atelier des Passionnés de Modélisme (Association loi de 1901) est installé au 6 rue François Bacquet (Féchain). Il est ouvert tous les samedis de 10h à 12h et de 15 à 18h.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Sébastien STATNIK au 06.34.70.18.09.



Une exposition de carrosseries rayonnantes !



Samedi 19 octobre, Guillaume Sergent a ouvert les portes de son entreprise de lustrage de véhicules, TLM Auto Clean. Beaucoup de visiteurs sont venus admirer des routières aux moteurs impressionnants et parler de mécanique !

Le public a également découvert comment faire briller les carrosseries ! Guillaume Sergent et son équipe, installés depuis maintenant plus d'un an à Féchain, assurent des nettoyages classiques, des traitements céramiques mais aussi des protections hydrophobes.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Féchain et espérons qu'il organisera de nouveau d'autres expositions !



Une année noire

Pour les quatre-vingts ans de l'invasion Allemande le 10 mai 1940, après deux reports, pour cause de pandémie, l'exposition sur les premiers mois de la deuxième guerre mondiale a pu avoir lieu le 16 octobre 2021 à Féchain. C'est un long travail de recherches que le collectif d'histoire locale Ostrevent Sensée (Jean Marc, Pierre, Gaby, Georges, Jean Claude, André) a pu présenter.

Soixante panneaux furent nécessaires pour découvrir les textes et photos sur le déroulement des troupes allemandes sur notre territoire. Jean Marc a su décrire dans le détail les événements de cette année noire.



Les habitants de Féchain ont pu découvrir qu'une partie de l'exposition (20 panneaux) était consacrée à leur village : du 10 mai 1940 au 2 septembre 1944, jour de la libération de Féchain par les Américains. Des traces encore vivantes sont gravées dans les mémoires de nombreux habitants : l'exode, l'occupation du village par les troupes allemandes, les soldats tués au combat, les prisonniers et leur parcours jusqu'au Stalag. Tout a été documenté grâce aux écrits et photos gardés précieusement par les familles.

Un livre sur Féchain a été édité afin de laisser une trace et de transmettre aux jeunes générations cette période de notre histoire, ces quatre années de guerre.

André Nicoleau

Les activités de l'Association « Pêche et Loisirs »

Cette association qui est présidée par Monsieur Michel DEGALLAIX (06.22.57.20.19) regroupe les locataires de l'Étang-Clos.

Il est prévu un rempoissonnement fin décembre 2021 avec 350 kg de « gardons ».

L'assemblée générale se tiendra le 6 février 2022 à la Salle Ernest Cavro.

L'ouverture de la pêche à l'étang communal est fixée au 9 avril 2022

Un concours de pêche (à l'américaine pour les connaisseurs !) est prévu le 4 juin 2022



Assemblée Générale de la Féchinoise

Le dimanche 5 Septembre 2021, s'est tenue l'assemblée générale de l'Association de pêche « La Féchinoise », dirigée par Jacques-Alphonse BERNARD, bien secondé par son comité.

Cette assemblée s'est déroulée devant une assistance record (plus de 200 personnes présentes dont 187 adhérents) et compte un effectif important pour une association rurale : 1.054 adhérents à la date de l'AG.

Pour fêter les 50 ans de « La Féchinoise » une tombola exceptionnelle a été organisée avec 5.000€ de prix. Nombreux sont les adhérents qui sont repartis avec un article de pêche.

Fin décembre 2021 aura lieu un repoissonnement de 400 kg de « gardons ».

Les prévisions du comité pour 2022 :

8 mai 2022 : Concours au canal à Hem-Lenglet

2 juillet 2022 : Concours à l'Etang-Clos pour les jeunes

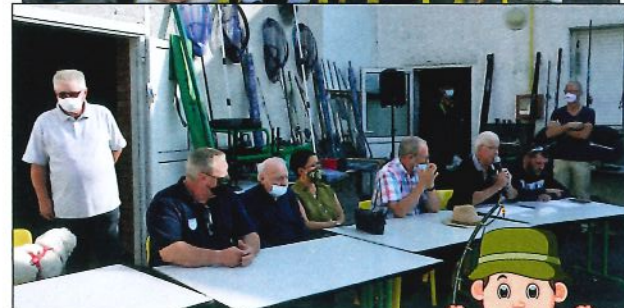
9 juillet 2022 : Concours à l'Etang-Clos Adultes

Courant juillet 2022 : Journée d'initiation pour les jeunes d'un «IMPRO » (Institut pour enfants et adolescents handicapés).

4 septembre 2022 : Assemblée générale (tombola gratuite 3.000€ de lots)

Ce ne sont que des prévisions et elles dépendent de la situation sanitaire et de ses conséquences.

Félicitations au Comité pour sa bonne gestion.



Une Jeune Championne parmi nos administrés



Un courrier adressé en mairie nous a informé qu'une féchinoise Apolline DELRUE, inscrite au Centre équestre « ECURIE ALEXIS BORRIN » a brillamment participé au Championnat de France d'équitation.

Apolline DELRUE a obtenu le 1^{ère} place dans la discipline : Saut d'obstacles – Championnat Elite Senior.

Conquérir un titre ou une médaille lors du Championnat de France est un événement majeur dans la vie d'une cavalière et de son établissement équestre.

Cette performance concrétise le travail quotidien mené par le club dans un but éducatif.

La municipalité félicite Apolline et la remercie de porter haut le nom de Féchain.



Une Assemblée Générale un peu particulière...



Les adhérents de l'Association des Médailleurs du Travail ont tenu leur 35^{ème} Assemblée Générale dans la Salle des Fêtes Henri Raout dans une ambiance un peu attristée suite au décès de leur Président Robert Moret et avec le rappel des membres disparus durant l'année 2019. Une longue minute de recueillement a été observée en leurs mémoires.

Il a donc fallu recréer le bureau et de nouveaux volontaires sont venus renforcer l'équipe.

La composition du nouveau bureau élu à l'unanimité est :

Président : M. Henri Debonnet (membre fondateur)

Vice-président et secrétaire : Daniel Villain

Secrétaire adjoint : François Dupont

Trésorier : Albert Carlier

Trésorière adjointe : Jeanine Carlier

La première décision du nouveau bureau est d'annoncer que les repas dansant auront lieu aux mêmes dates.

La parole fut donnée à Monsieur le maire qui félicita le nouveau président et son bureau et rappela comme il était difficile de recruter de nouveaux bénévoles pour faire perdurer les associations qui sont nécessaires à la vie de la commune.

Comme chaque année, la municipalité a mis en place un accueil de loisirs en juillet qui a accueilli une centaine d'enfants, encadrés par une équipe dynamique de 8 animateurs.

Durant ces trois semaines, en parallèle des animations organisées par l'équipe d'encadrement, les enfants ont participé à des activités extérieures :

- séance d'équitation à Escaudain,
- séance piscine à SOURCEANE à Sin le noble,
- sortie à Loisiparc à Aubigny au bac,
- spectacle de marionnettes Mariska,
- animations proposées par le SIRA,
- sortie au labyrinthe des saveurs à Bugnicourt,
- sortie au bois de Lewarde,
- sortie au cinéma Majestic à Douai,
- sortie à la journée à Bagatelle,
- sortie à la journée à Dennlys parc.

Tous les groupes ont également participé à un séjour au camping du Lac Vauban à Le Quesnoy (activités de plein air et baignade).

Les plus jeunes ont campé sur le site de l'école maternelle Irma Sablon.

Enfin, cette session de juillet s'est achevée par la sortie au parc ASTERIX où les enfants ont découvert ou redécouvert les différentes attractions à sensations et partagé les derniers moments de détente et de rires avant de reprendre la route du retour.

Pour les vacances de Toussaint, c'est une cinquantaine d'enfants âgés de 4 à 11 ans qui ont été accueillis.

Au programme (toujours en parallèle des animations proposées par l'équipe) :

- sortie au cinéma Majestic à Douai,
- découverte du site « Ninja Warrior » à Le Cateau,
- Journée au parc Cavalkid à Saint Amand les Eaux

DATES À RETENIR :

- Accueil de Loisirs Hiver 2022 : du 7 au 11 février 2022
- Accueil de Loisirs Printemps 2022 : du 11 au 15 avril 2022
- Accueil de Loisirs été 2022 : du 11 au 29 juillet 2022

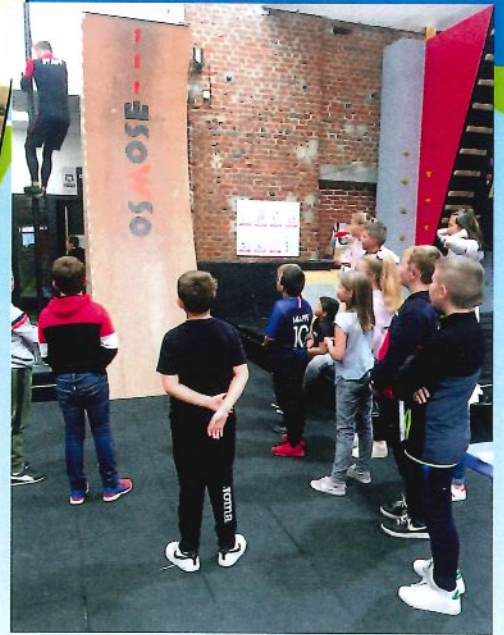
Renseignements et inscriptions en Mairie



E LOISIRS

gés de 4 à 15

nombreuses



Les Marcheurs de la Sensée



C'est avec plaisir que les « marcheurs » ont repris leurs sorties pédestres, 65 au total pour 2021.

La journée « sac à dos » a eu lieu en septembre à Frise dans la Somme et ce sous un magnifique soleil.

L'assemblée générale s'est déroulée le 4 juillet, elle a permis aux adhérents de se retrouver et de recevoir un superbe coupevent que l'on a pu remarquer lors de la marche d'octobre rose.

Encore beaucoup de projets pour 2022 en espérant que les conditions sanitaires nous laissent le temps de les réaliser.



Octobre Rose : Recherche pour le cancer du sein

Quel bonheur pour une première !

Ce fut une grande réussite : plus de 250 personnes étaient au départ de 2 marches : 5kms ou 9kms 400 ! Le tout dans une bonne ambiance, même le soleil était de la partie !

Une collation offerte par la mairie était proposée à tous les participants !

La somme de 854€50 fut récoltée et reversée à Octobre Rose.

A refaire sans hésiter !

Merci à tous pour votre participation !



Féchain :

l'attachement au Grand Prix Cycliste UFOLEP, malgré la situation sanitaire

Depuis 2 ans maintenant, le monde associatif, qu'il soit culturel ou sportif est lourdement touché par les mesures drastiques liées à la pandémie de covid 19.



Nombre d'épreuves ont été annulées et les coureurs cyclistes ont dû ronger leurs freins. Pourtant, à partir de juin 2021, avec la levée de quelques contraintes, les courses ont timidement repris, d'abord dans l'Avesnois puis progressivement dans le Valenciennois et le Douaisis.



Certaines communes ont joué la carte de la prudence totale et parfois frileuse en maintenant l'arrêt d'organisation.

D'autres ont souhaité revenir à une

«vie quasi normale» mais en respectant les gestes barrières, le port du masque en autorisant l'épreuve, au plus grand plaisir des coureurs pressés de raccrocher un dossard.

Féchain fait partie de cette catégorie et fidèle à l'attachement de l'organisation du Haveluy Cyclo Club présidé par Italo Lecci, a souhaité malgré l'annulation de la brocante, relancer la course de la fête à l'oignon.

Le peloton a répondu en masse à l'invitation avec plus de 200 participants sur le traditionnel circuit de 12 km passant par Féchain, Fressain, Monchecourt et Marcq-en-Ostrevent.

La météo avait elle aussi décidé d'être sympathique et sous le contrôle de la gendarmerie nationale, après vérification de la mise en place de la sécurité, Monsieur le Maire libérait les coureurs par le traditionnel coup de pistolet.

Un public nombreux et enthousiaste a suivi toutes les épreuves et le spectacle fut complet puisque très indécis jusqu'aux derniers mètres.

Dans la catégorie reine, 2 coureurs au palmarès impressionnant s'extirpaient en force et Stéphane Wins de Lieu St Amand devançait nettement Pierre Kieffer d'Auby, Frédéric Stievenart de Lieu St Amand complétant le podium.

En 2^{ème} catégorie, Anthony Cailleau de Fourmies, fils de l'ancien champion de France de cyclo-cross, Laurent Cailleau devançait facilement Guillaume Lenglet et Laurent Poucet dans un sprint facilement maîtrisé.

En 3^{ème} catégorie, Jérôme Comblin de Bellaing s'imposait également au sprint en remontant dans les derniers mètres Axel Martinache et Thibaut Contesse.

En 4^{ème} catégorie, Francis Dejaegher de Wambrechies démontrait sa pointe de vitesse face à Emmanuel Robert et Francis Demory partis de trop loin.

Enfin, en féminines et Cadets, victoire en solitaire pour Peggy Blondel de Douai et Flavio Begliomini également de Douai.



Contrairement aux années précédentes, en raison des mesures sanitaires, les remises de récompenses et podiums se sont déroulés directement après les épreuves sur le camion podium.

Rendez-vous était alors pris pour l'édition 2022 si la situation sanitaire le permettra et les organisateurs sont optimistes puisque la campagne de vaccination est maintenant bien avancée et devrait se continuer dans les prochaines semaines.

Italo Lecci a chaleureusement remercié la municipalité pour son soutien technique et financier mais aussi les services techniques toujours très attentifs, disponibles et compétents pour tous le travail effectué en amont.



Tennis de Féchain

L'année a été très particulière... Une assemblée générale en Juin !!!

Nous avions tous envie de sortir, se retrouver, dédramatiser, passer un moment ensemble après une année sportive largement perturbée par le covid.

Nous n'avions jamais été si nombreux à une AG en ce vendredi de juin... dans notre salle de tennis.

Une présence en nombre des adhérents et des familles qui nous ont chaleureusement remerciés pour toutes les actions mises en œuvre pour maintenir notre activité tout au long de l'année...

En effet, les membres du bureau sont particulièrement fiers d'annoncer, qu'avec toutes les adaptations, nous avons pu tenir nos engagements et nos jeunes ont pu recevoir le nombre d'heures d'entraînement prévues...

Pour pallier aux semaines de fermetures des salles, nous avons organisé dès que possible des stages, nous avons retrouvé le jeu en extérieur, prévu des cours à effectifs réduits, rallonger l'année. Bref nous avons fait le job, et nos adhérents nous ont montré toute leur reconnaissance et nous les en remercions.

En bref : des difficultés à maintenir une régularité des entraînements, une année sans compétition ni animation majeure, une perte d'adhérents évidente, un bilan financier équilibré malgré tout, peu ou pas d'investissements matériels, une grosse reprise encourageante de notre activité en juin.



En septembre, nous avons repris notre activité et les cours de notre école de tennis se remplissent progressivement. Les débuts ont été timides : nous pouvons comprendre les craintes des parents. Mais les inscriptions se poursuivent. Il est d'ailleurs toujours possible de s'inscrire au club quel que soit l'âge, à l'école de tennis, aux entraînements compétition ou au tennis liberté.

Nous espérons cette année retrouver nos bonnes habitudes : les compétitions, les animations et les sorties à Roland Garros notamment.

Nous vous invitons à nous contacter au 06.75.42.64.13 pour toute inscription ou demande d'information. A très vite sur nos terrains !

Carrefour Contact : La succession

Depuis le 18 janvier 2021, Monsieur et Madame HOCHARD ont fait valoir leurs droits à la retraite. Nous leurs souhaitons une bonne et heureuse retraite.

C'est Jérôme DOUCHIN, locataire gérant qui assure maintenant la succession de cet indispensable magasin de proximité. Nous lui souhaitons une bonne réussite.



Cérémonie de Célébration de l'Armistice



Belle surprise et grande émotion autour de notre monument aux morts ce 11 novembre 2021.

En effet, de nombreux écoliers, accompagnés par la nouvelle équipe enseignante, s'étaient déplacés, des bouquets de fleurs à la main, afin de rendre hommage à ceux dont les noms sont gravés à jamais sur la pierre de notre monument.

Trois d'entre eux ont lu un texte, rédigé par leurs soins, en l'honneur de nos soldats morts pour la France.

Monsieur le Maire les a chaleureusement remerciés ainsi que leurs parents et toutes les personnes qui avaient fait le déplacement pour cette cérémonie de l'Armistice qui restera un moment fort dans la vie de notre village.



Encore un grand merci à l'association des anciens combattants et aux musiciens de l'harmonie Fressain-Féchain.

Et félicitations aux nouveaux décorés !



Des Musiciens en herbe...



Ce 21 juin, journée de la musique, a été placé sous le signe du jazz à l'école maternelle.

La société de musique « Dixieland Combo Jazz » de Saint-Amand-les-Eaux (www.dixieland.new.fr) a créé l'évènement en proposant tout au long de la matinée différents ateliers musicaux aux enfants ; percussions : découverte de washboard, construction de 2 washboard avec des matériaux de récupération en bois et en métal.

Essai de percussions par les enfants sur rythme de jazz.

Instruments à vents : découverte des sonorités de trompette, trombone, tuba, hélicon, cor, saxhorn et accompagnement musical de chants traditionnels de maternelle.

Chaque enfant a soufflé dans un impressionnant « cor des alpes » en bois (en respectant les mesures d'hygiène), réalisation d'un cor avec du matériel de récupération : tuyau en plastique, scotch, entonnoir, embouchure d'instrument...

Le concert final de jazz joué par les musiciens et quelques enfants aux washboard créés, accompagnés par les percussions de l'école.

Les enfants et les parents étaient ravis !

Remise des prix à l'école élémentaire



Comme chaque année, la municipalité a offert fin juin de beaux livres de prix aux élèves de l'école primaire.

Afin d'éviter le brassage des élèves, la remise des prix s'est faite à l'école, sous le préau.

Une fois encore, tous les élèves ont été bien récompensés.



Rentrée des classes

Caroline Véttri, directrice depuis 12 ans de l'école maternelle, dirige désormais, depuis cette rentrée, nos deux écoles : Irma Sablon et Albert Camus.

3 nouvelles enseignantes ont rejoint l'équipe constituée de M^{me} Véttri, M^{me} Lelong et M^{me} Baer. Il s'agit de M^{me} Sandra Quievy qui enseigne en classe de 24 CEI, de M^{me} Camille Descamps en classe de 21 CE2/CM1 et de M^{me} Elise Boucher chez les 24 petits de maternelle.

Un projet de chorale commune a été relancé cette année : de très nombreux enfants ont interprété brillamment la Marseille lors de la cérémonie du 11 novembre, devant le monument aux Morts (nous pourrons les retrouver à la fête de Noël, le 8 mai et à la Fête d'école).

Différentes sorties sont déjà programmées et le marché de Noël aura lieu le 14 décembre.

La fête d'école se déroulera le samedi 18 juin et une journée sportive est également au calendrier fin juin.



Initiation à la pratique du Tennis

à l'école élémentaire :



Le lundi 27 septembre, M. Patrice LANCIAUX, Président du Tennis-Club de Féchain est venu proposer aux élèves de CP

et CE, une séance d'initiation au tennis. Les autres classes devraient bientôt en bénéficier. Cette séance a été une réussite. Les élèves étaient heureux de découvrir un sport peu pratiqué à l'école.



Animation à la Bibliothèque

Le lundi 15 novembre, les classes de l'école élémentaire ont participé à une animation à la bibliothèque.

Sébastien, leur a montré des objets de la « Première Guerre Mondiale » provenant de sa collection personnelle ; masque à gaz, obus, cartouches, briquets fabriqués à partir de cartouches.

Les enfants étaient captivés.



Fêtes des mères

En raison de la pandémie, la municipalité n'a pu organiser la Fête des mères comme à l'accoutumée.

Néanmoins, le Conseil Municipal a souhaité remettre un cadeau aux mamans de la commune qui présenterait, en mairie, un bon de retrait qui a été distribué en mai 2021 dans les boîtes aux lettres. Nous avons pu constater que cette formule inhabituelle et exceptionnelle a été très appréciée (près de 160 cadeaux ont été ainsi offerts).



Préserver votre santé avec une activité sportive douce

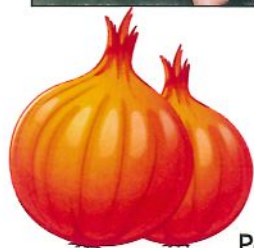


L'association Passport santé a repris ses séances de gymnastique douce tous les lundis et les jeudis de 9h15 à 10h45 à la salle des sports Marcel Blequy.

Le programme est constitué de séances alliant la gymnastique, l'équilibre, la souplesse, le renforcement musculaire afin de garder ou de retrouver la forme et de limiter les risques liés à la santé.

Les cours sont accessibles à tous, adaptés, ludiques et se déroulent dans la bonne humeur, venez nombreux nous rejoindre.

Pour tous renseignements s'adresser à :
Raphael BRICE (06.22.69.49.58).



Foire à l'Oignon 2022 ?

Nous avons cru comprendre que beaucoup le souhaitent et cette question avait d'ailleurs été évoquée lors de la campagne électorale des municipales de 2020.

Pour autant, la réponse ne peut être donnée uniquement par le conseil municipal.

En effet, un comité de Foire à l'Oignon est une association loi 1901 (Président, secrétaire, trésorier etc).

La réponse appartient donc aux Féchinoises et Féchinois qui souhaitent s'investir et recréer l'association dissoute.

Rappelons qu'en octobre 2016, nous avons fait un appel aux bonnes volontés (Editorial du Féch'infos) et que seules 7 personnes avaient répondu à cet appel.

DÉCEVANT et INSUFFISANT !!!

Aussi, nous réitérons cet appel pour 2022.

Les personnes intéressées sont donc priées de se faire connaître en mairie avant le 1^{er} février 2022.

Si le nombre de volontaires est conséquent, élus et bénévoles se mettront alors autour de la table pour officialiser la création de cette nouvelle association.

Ajoutons à cela que, dans la mesure où l'objet principal de cette association est l'organisation d'une brocante sur le domaine public communal, il va de soi que la municipalité doit être représentée au sein du bureau, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité, la sécurité incombant au maire.

Nous comptons sur vous.

Les activités de la Bibliothèque

Malgré cette période difficile que nous traversons, la Bibliothèque de Féchain est toujours restée à la disposition de ses lecteurs ainsi que les personnes ne pouvant pas se déplacer.

C'est donc tout naturellement que nous continuons de rendre visite aux résidents de la Rose des Vents et leur apportons quelques livres. Dans un souci d'accessibilité pour nos lecteurs, nous avons décidé d'ouvrir la bibliothèque le mercredi matin de 10h à 12h en plus des horaires habituels.

Cette année, le budget d'acquisition attribué à la bibliothèque par la municipalité a permis de proposer constamment des nouveautés littéraires variées aux goûts de nos lecteurs.

Les bibliothécaires bénévoles ont accueilli avec plaisir Sébastien Statnik qui fera équipe avec Christine Pollart dès son retour.

Nos bénévoles, Mado Carpentier, Madeleine Chantreau, Bernadette Delcourt, Marie Jo Locquet, Sylvie Menut, Paule Pruvost, sans oublier notre nouvelle recrue Christine Cabiddu et notre bibliothécaire Sébastien en profitent pour souhaiter une bonne fin de convalescence à Christine qui, depuis chez elle, nous suit et nous conseille.



Horaires d'ouverture de la bibliothèque :
Mercredi 10h-12h et 14h-17h - Samedi 10h-12h

A vos agendas

Décembre 2021 :

- Distribution des friandises de Noël aux résidents de la Rose des Vents
- Marché de Noël École Élémentaire
- Distribution de friandises aux écoles maternelle et élémentaire

18 Décembre 2021

Distribution des Colis de Noël aux aînés

10 et 24 Avril 2022

Élections Présidentielles

30 Avril 2022

Don du Sang à Féchain, Salle Henri Raout

21 Mai 2022

Fête des mères avec M'Danser
(Sous réserve de restrictions sanitaires)

12 et 19 juin 2022

Élections Législatives

22 Août 2022

Courses Cyclistes UFOLEP

17 Septembre 2022

Don du Sang à Féchain, Salle Henri Raout

19 Novembre 2022

Don du Sang à Féchain, Salle Henri Raout



Association « Sauvons nos rivières »



L'association « Sauvons nos rivières » est intervenue une demi-journée sur Féchain courant 2019, avant d'être mise sur pause pour cause de la COVID.

Le bilan de cette intervention sur 100 mètres linéaires a été : 1 m3 de déchets ménagers et 5 m3 de branchages sortis de la rivière.

Ce jour-là, les 13 bénévoles dont 6 enfants ont nettoyé 300 mètres et ils ont constaté une amélioration du débit de l'eau dans la rivière. Ils envisagent de renouveler l'expérience, et ils souhaitent une participation des Féchinoises et des Féchinois afin d'améliorer le cours de la Sensée.

Une intervention pour un nettoyage était prévue le Samedi 27

Novembre à partir de 13h30.

Les Coordonnées de l'association sont :

sauvons.nos.rivieres@gmail.com ou sur Facebook : <https://facebook.com/sauvonsnosrivieres>



Droit d'expression

Chers Féchinoises, Féchinois

Nous remercions vivement nos nombreux électrices et électeurs qui par leur vote ont exprimé leur volonté de changement.

Grâce à vous nous siégeons au conseil municipal. Mais nous regrettons que la majorité rejette d'emblée toute idée venant de notre groupe.

Lors du conseil municipal du 11 octobre dernier nous avons proposé le projet de la cantine à 1 euro financé pour la plus grande partie par l'Etat (aide de deux euros versés en contrepartie à la commune).

Notre initiative de le mettre à l'ordre du jour du conseil municipal a été refusée par Monsieur le Maire d'office.

Cette proposition aurait permis de faire économiser pour les familles féchinoises 250 euros environ par enfant.

Compte tenu du contexte économique le gain de pouvoir d'achats pour les familles aurait été le bienvenu. C'est une question de volonté politique de faire, Arleux l'a fait ! Pourquoi pas Féchain ?

Vos élus.

Yves PETAIN - Hervé POPLAWSKI - Johan COUSIN

ARRÊTÉ PRESCRIVANT L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET L'ÉLAGAGE DES PLANTATIONS LE LONG DES TROTTOIRS PAR LES HABITANTS N°117/2021

Le Maire de la commune de Féchain,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-2 et suivants,

Vu le code pénal et notamment son article R 610-5 ;

Vu le règlement sanitaire départemental ;

Vu le Code de la voirie routière, notamment l'article R.116 -2 ;

Vu le Code Civil ;

Considérant que l'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une Commune dans un état constant de propreté et d'hygiène,

Considérant que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants qu'autant que les habitants concourent, en ce qui les concerne, à leur exécution et remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt de tous.

ARRETE :

Article 1^{er} : balayage et entretien des trottoirs et caniveaux.

L'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voirie publique. Chacun est tenu de balayer le trottoir (si celui-ci est goudronné) et son caniveau dans toute sa largeur et sur toute sa longueur au-devant des immeubles bâtis ou non bâtis.

S'il n'existe pas de trottoir, un espace de 1.20 m de largeur devra être entretenu au droit de la façade ou de la clôture des riverains.

Le nettoyage concerne le balayage, mais également le désherbage et le démoussage des trottoirs.

Le désherbage doit être réalisé soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques interdits par la loi.

Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets verts, soit par compostage à domicile, soit par dépôt en déchetterie. En aucun cas ils ne doivent être mis dans les containers d'ordures ménagères.

Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique, ni dans les avaloirs des eaux pluviales.

Les grilles placées sur les caniveaux devront être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales. Cela évitera les obstructions des canalisations et limitera les risques d'inondation en cas de très fortes pluies.

Article 2 : La neige et le gel.

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige au droit de leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sel, du sable, des cendres ou encore des sciures de bois devant leurs habitations.

Article 3 : Entretien des végétaux.

Tailles des haies : les haies doivent être taillées par les propriétaires à l'aplomb du domaine public et les hauteurs être limitées à 2 m, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

Elagage : Les branches et racines s'avancant sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire ou le locataire, au droit de la limite de propriété.

A défaut, ces opérations peuvent être effectuées d'office par la collectivité aux frais du propriétaire, après mise en demeure restée sans effet.

Article 4 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées conformément aux lois et règlements en vigueur.

Conformément aux lois et règlements en vigueur, l'infraction est passible d'une amende de 1^{ère} classe (article 131-13 du Code Pénal).

Article 5 : Le directeur des services techniques est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le sous-préfet de DOUAI ;
- Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de DOUAI (nord).

Le Maire,
Alain WALLART

Féchain, le :
09 Novembre 2021

Le maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Arrêtés Municipaux

Rappel des arrêtés importants

Qu'est-ce qu'un Arrêté Municipal ?

C'est une décision administrative prise par le Maire, ou en son nom par un membre du conseil Municipal qui en a reçu délégation. Celle-ci est exécutoire après sa publication.

Un arrêté municipal peut intervenir dans tous les champs de compétence municipaux, comme le stationnement, la salubrité et l'hygiène de la Commune, etc...

Ces dix dernières années, la Municipalité de Féchain a publié 8 arrêtés visant à améliorer la qualité de vie des féchinois. Nous profitons donc de cette occasion pour vous rappeler ces derniers.

- L'Arrêté Municipal N°31/2012 interdit l'allumage de feux de jardin pendant les périodes de collecte des déchets verts par Douaisis Agglo
- L'Arrêté Municipal N°13/2014 interdit le rassemblement et la consommation d'alcool sur le parking de l'école Albert Camus, les stades Jules Ferry, le stade Flamenbaum, le stade de Basket et leurs parkings respectifs, la ruelle des Processions, la place du Monument aux Morts, la Place de la Mairie, le parking de l'église et les abris bus.
- L'Arrêté Municipal N°7/2015 prescrit le déneigement des trottoirs par les habitants.
- L'Arrêté Municipal N°49/2017 restreint les plages horaires durant lesquelles les nuisances sonores sont tolérées et interdit les travaux de bricolage et de jardinage provoquant des nuisances sonores le dimanche.
- L'Arrêté Municipal N°72/2017 interdit le dépôt sauvages de déchets et les décharges brutes d'ordures ménagères sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la Commune.
- L'Arrêté Municipal N°43/2021 interdit la divagation des chiens sur les voies, parcs et jardins publics à l'intérieur de l'agglomération sous peine de mise à la fourrière.
- L'Arrêté Municipal N°51/2021 interdit toute forme de démarchage à domicile si elle n'a pas été déclarée en Mairie.
- L'Arrêté Municipal N°117/2021 prescrit l'entretien et l'élagage des plantations le long des trottoirs par les habitants dont le balayage des caniveaux, le démaussage des trottoirs, la taille des haies et la coupe des branches et racines empiétant sur la voirie.

Le conciliateur de justice

Le conciliateur de justice facilite le règlement des litiges.

Le conciliateur de justice est un bénévole nommé par le premier président de la cour d'appel.

Il facilite le règlement à l'amiable des conflits entre personnes physiques ou morales.

Il peut également être désigné par un juge saisi d'un litige afin de trouver une solution amiable.

Il est tenu à l'obligation de secret à l'égard des tiers.

Les missions du conciliateur de justice

Le conciliateur de justice facilite le règlement des litiges entre :

- consommateur et professionnel,
- fournisseur et client,
- propriétaire et locataire,
- locataires entre eux

Le conciliateur de justice ne peut intervenir qu'avec l'accord de toutes les parties (vous et votre adversaire)

Le conciliateur ne peut par contre pas intervenir :

- dans les affaires d'état des personnes (état civil),
- dans les conflits entre personnes privées et l'administration (c'est le rôle du médiateur de la République),
- dans le domaine du droit de la famille (divorce, garde d'enfants, par exemple),
- dans les procédures pénales

Lieux et heures de permanence du conciliateur de justice :

Maison des services publics d'Aniche : Mercredi après-midi - 03.27.94.32.00

Local des permanences de la mairie d'Arleux : 1^{er} et 3^{ème} mardi matin - 03.27.94.32.00

Centre médico-social Eliane Andris de Douai : Mardi et jeudi toute la journée et vendredi après-midi - 03.27.94.32.00

Mairie de Flines-Lez-Raches : 2^{ème} et 4^{ème} mardi après-midi - 03.27.94.32.00

CCAS de Lallaing : 1^{er} et 3^{ème} mercredi après-midi - 03.27.99.76.01

Mairie de Marchiennes : 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mardi matin - 03.27.94.45.00

Mairie d'Orchies : 1^{er} et 3^{ème} mardi matin - 03.20.64.68.00

Mairie de Raimbeaucourt : Semaines paires, mardi après-midi - 03.27.80.18.18

Mairie de Roost-Warendin : Semaines impaires, mardi après-midi - 03.27.95.90.00

CCAS de Sin-Le-Noble : Mardi après-midi - 03.27.94.32.00

Bourse du travail de Somain : Mercredi matin - 03.27.86.93.02

Mairie de Waziers : 2^{ème} et 4^{ème} jeudi après midi - 03.27.99.75.75

Les mariages

Juillet / Septembre 2021



Le 17 Juillet 2021
Mariage de Jérémie CANIVET
et de Ludmilla JAGUELIN



Le 18 Septembre 2021
Mariage de Sébastien BROCARD
et de Audrey CODEVILLE



Le 18 Septembre 2021
Mariage de Nicolas CARLIER
et de Emilie CABY



PS : Nous ne publions les photos qu'avec l'accord des couples concernés et pour les mariages qui ont été célébrés en Mairie de Féchain.

La Banque Alimentaire

Pas de banque alimentaire à Carrefour cette année.

Le CCAS de Féchain proposera une subvention à la Croix Rouge afin de participer à l'achat de denrées alimentaires.

Permanences en Mairie

- **M. LE MAIRE :**
Tous les lundis de 10h à 12h. et sur rendez-vous
- **ADJOINT AUX SPORTS ET AUX ÉCOLES (M. Sylvain CHARLET) :**
Tous les vendredis de 17h45 à 19h.
- **FÊTES ET CÉRÉMONIES (M^{me} ANNE-MARIE DUPAS)**
Sur rendez-vous
- **TRAVAUX ET COMMUNICATION (M. JACQUES BERNARD)**
Sur rendez-vous
- **AFFAIRES SOCIALES (M^{me} Mariannick JASPART)**
Sur rendez-vous
- **Charles BEAUCHAMP et/ou Maryline LUCAS (Conseillers Départementaux)**
Le 1^{er} Mercredi tous les deux mois de 18h à 19h.
- **Assistante Sociale**
Prendre Rendez-vous à l'UTPAS circonscription de Guesnain : 03/59/73/19/30



Permanences dominicales

Pharmacie de garde

Le service au public de «Servi Gardes C»
permet la diffusion des informations relatives à l'organisation des
gardes en PHARMACIE.

Par téléphone : 0 825 74 20 30 (0.15€ le minute)
Par internet : (gratuit) : www.servigardes.fr



Médecins de garde



03 20 33 20 33

Pour le soir, les week-ends et les jours
fériés



Nouveau cabinet médical

A compter du 29 novembre 2021, le Cabinet Médical de
la Sensée, regroupant les Docteurs ANDRE, KARAR, et
MONFORT changera d'adresse :

5, rue Volckcrick à FECHAIN

Téléphone 03 27 80 92 55

A noter l'arrivée probable au 1^{er} Janvier 2022 de
M^{me} TAISNE Elodie dans l'équipe des Médecins.

Petites astuces

par Patricia



CONTRE LE GIVRE SUR LA VOITURE

Pour le pare-brise, mélanger eau plus du vinaigre dans un petit pulvérisateur que vous mettrez la veille sur le pare-brise.
N'oubliez pas de mettre du dégivrant dans vos serrures
Couvrir chaque rétroviseur d'un petit sachet plastique.



POUR BIEN SÉPARER LES BLANCS D'ŒUFS

Utiliser un petit entonnoir, le jaune restera au-dessus, le blanc tombera dans votre récipient.



IMPROVISER UNE PINCE À CACTUS

A l'aide d'une large bande de papier journal repliée plusieurs fois sur elle-même (utile lors des rempotages)



RECETTE DE LA PÂTE À MODELER

1 tasse de farine – 1 tasse d'eau – 1/2 tasse de sel – 1/2 tasse de fécule de maïs – 2 Cuillères à soupe d'huile – des colorants alimentaires.

Mettre le tout dans un saladier, bien mélanger, verser dans une casserole et remuer jusqu'à ce que l'on obtienne une pâte qui ne colle plus aux parois. Diviser celle-ci selon le nombre de couleurs que vous choisirez. Malaxer sur un plan de travail.

Attention ! Elle est vraiment très chaude.



RECETTE DE LA PEINTURE GONFLANTE

3 Cuillères à soupe de farine

3 Cuillères à soupe de sel fin

1 Cuillères à café de levure chimique ou de bicarbonate alimentaire – un peu d'eau.

Verser la farine, le sel fin dans chaque récipient

Ajouter le bicarbonate ou la levure

Ajouter un peu d'eau et mélanger (résultat : une texture veloutée)

Verser quelques gouttes de colorants alimentaires et mélanger la préparation et c'est bon.

Comité de Rédaction :

Alain WALLART - Sylvain CHARLET - Anne-Marie DUPAS - Jacques-Philippe BERNARD -
Mariannick JASPART - Patricia VANHAELEWYN - Liliane PLANTIN - Alexandre MORET -
Bernadette DELCOURT - Françoise BERNARD - Céline VITEZ - Yohan COUSIN - Yves - PETAIN